

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Situation financière	5
Évolution de l'actif net	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subventions provinciales	14
Annexe B - Subventions fédérales	14
Annexe C - Dons - Campagne de financement	14
Annexe D - Autres subventions	14

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de
ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits de dons et de services dont il n'est pas possible d'examiner l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et de services, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024, et de l'actif net aux 1er avril et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons donc exprimé une conclusion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC. au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observations

Il est évident qu'à la lecture du bilan, l'organisme a une structure de financement où les immobilisations sont disproportionnées par rapport au déficit de liquidités servant aux opérations. Si l'organisme n'obtient pas de nouveau financement par subvention, elle devra réorganiser sa structure bilancielle.

*Gosselin & Associés inc.*¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés
Montréal, le 18 juin 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**SITUATION FINANCIÈRE****AU 31 MARS 2025**
(non audité)

	2025	2024
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	22 357	9 794
Débiteurs (note 3)	<u>6 104</u>	<u>121 856</u>
	28 461	131 650
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>1 002 084</u>	<u>1 037 683</u>
	<u><u>1 030 545</u></u>	<u><u>1 169 333</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire	96 348	98 036
Créditeurs (note 6)	114 042	236 835
Produits perçus d'avance	8 416	5 380
Apports reportés (note 7)	-	132
Portion à court terme de la dette à long terme (note 9)	<u>9 843</u>	<u>19 706</u>
	<u>228 649</u>	<u>360 089</u>
DETTE À LONG TERME (note 9)	178 707	61 687
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	<u>466 152</u>	<u>485 576</u>
	<u>644 859</u>	<u>547 263</u>
	<u>873 508</u>	<u>907 352</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	407 382	530 714
ACTIF NET NON AFFECTÉ DÉFICITAIRE	<u>(250 345)</u>	<u>(268 733)</u>
	<u>157 037</u>	<u>261 981</u>
	<u><u>1 030 545</u></u>	<u><u>1 169 333</u></u>

Engagement contractuel

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)**

	Investi en immobilisa- tions \$	Non affecté \$	2025 Total \$	2024 Total \$
Solde au début de l'exercice	530 714	(268 733)	261 981	244 673
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(37 049)	(67 895)	(104 944)	17 308
Acquisition d'immobilisations	1 451	(1 451)	-	-
Variation de la dette	(107 157)	107 157	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	19 423	(19 423)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>407 382</u>	<u>(250 345)</u>	<u>157 037</u>	<u>261 981</u>

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)**

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions provinciales (annexe A)	114 308	217 130
Subventions fédérales (annexe B)	69 031	96 078
Dons - Campagne de financement (annexe C)	37 569	29 066
Services aux familles, aux enfants et aux aînés	76 413	63 992
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	19 423	20 232
Autres subventions (annexe D)	54 939	44 224
Dons - Nourriture - Tablee des chefs	-	23 500
Services - Location de locaux	104 960	116 900
	<u>476 643</u>	<u>611 122</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	340 145	319 011
Contribution - Copropriété	43 939	43 939
Amortissement des immobilisations	37 049	39 155
Services comptables	34 226	42 481
Matériel d'activités et équipements de projets	23 574	16 318
Services publics	19 092	22 683
Intérêts sur dette à court terme	10 983	13 448
Intérêts sur prêt hypothécaire	10 673	3 284
Honoraires professionnels	10 534	10 013
Assurances	10 235	9 505
Mauvaises créances	6 121	-
Télécommunications	9 237	11 938
Entretien et réparations	8 305	8 204
Taxes et permis	6 331	17 232
Déplacement	3 700	1 130
Papeterie et fournitures de bureau	2 949	7 489
Intérêts et frais bancaires	2 443	1 893
Traitement de la paie	1 474	1 255
Publicité	577	1 072
Redistribution - Nourriture - Tablee des chefs	-	23 500
Frais reliés à l'équipement	-	264
	<u>581 587</u>	<u>593 814</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(104 944)</u>	<u>17 308</u>

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)**

	2025 \$	2024 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(104 944)	17 308
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	37 049	39 155
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(19 423)	(20 232)
	<u>(87 318)</u>	<u>36 231</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	115 752	(68 153)
Créditeurs et charges à payer	(122 792)	61 605
Produits perçus d'avance	3 036	(5 455)
Subventions à rembourser	(132)	(3 968)
	<u>(4 136)</u>	<u>(15 971)</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>(91 454)</u>	<u>20 260</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(1 451)</u>	<u>(2 543)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(1 688)	(180)
Variation de la dette à long terme	<u>107 156</u>	<u>(18 352)</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	<u>105 468</u>	<u>(18 532)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	12 563	(815)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>9 794</u>	<u>10 609</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>22 357</u></u>	<u><u>9 794</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC. est un organisme sans but lucratif qui a été incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 26 octobre 1993.

Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Procurer aux citoyens du secteur une aide et un support afin de les aider à développer, maintenir ou améliorer leur autonomie et à prévenir les problèmes inhérents à un milieu défavorisé;

Maintenir un lieu d'accueil, d'échange et de rencontre accessible aux citoyens du secteur, aux regroupements d'individus, organismes ou aux communautés oeuvrant dans un domaine visant à promouvoir la qualité de vie du secteur;

Favoriser l'atteinte de ces objectifs, notamment en:

offrant des services de soutien aux familles et aux enfants tant en ce qui concerne les aspects relationnels que les difficultés sociales, scolaires;

sensibilisant les citoyens du quartier aux réalités de leur environnement afin de susciter leur sentiment d'appartenance et leur implication;

maintenir un comité administratif attentif à l'évolution de la dynamique de quartier;

obtenir de l'argent au moyen de donations ou autrement pour atteindre les objectifs de l'organisme.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile et le mode d'amortissement des immobilisations corporelles.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes. Les apports affectés aux immobilisations non amortissables et les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Services

Les produits de services sont comptabilisés lorsqu'ils sont rendus.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous.

	Taux
Mobilier et équipement	20 %
Immeuble	4 %
Matériel informatique	30 %

Contributions sous forme de biens et de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme reçoit des contributions sous forme de biens et de services. Pour certains de ces biens et services dont la juste valeur est difficile à évaluer, ceux-ci ne sont pas inscrits aux états financiers de l'organisme.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs à l'exception des taxes à la consommation.

Les passifs financiers évalués au coût se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et de la dette à long terme à l'exception des taxes à la consommation et des sommes à remettre à l'État.

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025**
(non audité)**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Comptes clients	5 524	99 286
Subventions à recevoir	580	22 361
Taxes à la consommation	-	209
	<u>6 104</u>	<u>121 856</u>

4 - IMMOBILISATIONS

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	190 250	-	190 250	190 250
Mobilier et équipement	228 290	220 224	8 066	10 083
Immeuble	1 769 555	969 931	799 624	831 430
Matériel informatique	78 170	74 026	4 144	5 920
	<u>2 266 265</u>	<u>1 264 181</u>	<u>1 002 084</u>	<u>1 037 683</u>

5 - EMPRUNT BANCAIRE

Au 31 mars 2025, l'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$ renouvelable annuellement, au taux de 10,30 % (12,45 % en 2024). Le solde de la marge de crédit était de 98 348 \$ (98 036 \$ en 2024).

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025**
(non audité)**6 - CRÉDITEURS**

	2025 \$	2024 \$
Fournisseurs et frais courus	59 927	186 607
Salaires et vacances	44 797	42 810
Taxes à la consommation	5 159	-
Sommes à remettre à l'État	4 159	7 418
	<u>114 042</u>	<u>236 835</u>

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2024 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2025 \$
M361	<u>132</u>	<u>65 078</u>	<u>65 210</u>	<u>-</u>

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les montants non amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition du bâtiment:

	Solde au 31 mars 2024 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2025 \$
Diverses subventions reçus en 2004 et antérieurement	481 576	-	19 424	462 152
Banque Nationale - Dons - Matériel informatique	<u>4 000</u>	-	-	<u>4 000</u>
	<u>485 576</u>	-	<u>19 424</u>	<u>466 152</u>

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025**
(non audité)**9 - DETTE À LONG TERME**

	2025 \$	2024 \$
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 1 730 \$ incluant les intérêts au taux de 8,96 %, garanti par une hypothèque de premier rang sur le terrain et le bâtiment, d'une valeur comptable nette de 989 874 \$ (1 021 680 \$ en 2024), échu en mai 2026	128 550	21 393
Prêt à terme portant intérêt au taux de 5 %, échéant en décembre 2026 ^(a)	<u>60 000</u>	<u>60 000</u>
	188 550	81 393
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	<u>9 843</u>	<u>19 706</u>
	<u><u>178 707</u></u>	<u><u>61 687</u></u>

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2026	9 843
2027	178 707

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs à l'exception des taxes à la consommation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment de l'emprunt bancaire, des crédettes et de la dette à long terme à l'exception des taxes à la consommation et des sommes à remettre à l'État.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur le découvert bancaire et la dette à long terme.

ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES) INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)**

	2025 \$	2024 \$
ANNEXE A - SUBVENTIONS PROVINCIALES		
Regroupement Lavallois pour la réussite éducative	83 019	50 000
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Emploi Québec - Subvention salariale	31 139	52 130
Association régionale de loisir pour personnes handicapées. de Lanaudière (ARLPHL)	150	-
Ministère de la Famille et des aînés du Québec	-	115 000
	<u>114 308</u>	<u>217 130</u>
ANNEXE B - SUBVENTIONS FÉDÉRALES		
Santé Canada - P.A.C.E.	65 210	65 078
Emploi été Canada	3 821	-
Revenu de subvention Fédérale SSUC	-	31 000
	<u>69 031</u>	<u>96 078</u>
ANNEXE C - DONS - CAMPAGNE DE FINANCEMENT		
Telus	20 000	-
Fondation J.A DeSève	8 800	-
Campagnes de financement	8 769	29 066
	<u>37 569</u>	<u>29 066</u>
ANNEXE D - AUTRES SUBVENTIONS		
Association régionale de loisir pour personnes handicapées. de Laval (ARLPHL)	35 549	41 724
Subv. Fondation Carmand Normand	13 865	-
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapés (AQLPH)	2 885	-
Sport Laval - Kino Québec	2 640	2 500
	<u>54 939</u>	<u>44 224</u>